

Droit/Réglementation

Sensibilisation à la DDA

AFIE05

Les points clés et leurs impacts sur vos pratiques commerciales



Durée estimée : 1h

290 € HT pour 1 accès / 890 € HT pour 5 accès

[Voir la vidéo de présentation](#)

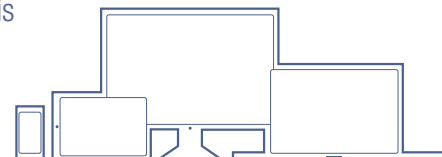


Objectifs pédagogiques du module

- Comprendre le cadre général de la DDA et ses principales exigences
- Connaître les principaux impacts de la DDA dans les métiers de la distribution de produits d'assurance

E-Learning

Le E-learning est une formation à distance. Les modules sont accessibles depuis un simple lien web. Le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz vous permettant de tester vos acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables.



Programme

Animé par OLIVIER NOTHEAUX, Consultant formateur
et Marie COLLIN, Présidente-associée, EOLE BUSINESS ET RH

Module 1 : La DDA : genèse, enjeux, périmètre

La DDA, une directive qui complète une précédente
Historique des textes
La redéfinition de la notion d'intermédiation
Les prestations concernées

Module 2 : Les principales exigences de la DDA

Capacité professionnelle, compétences et obligation de formation continue
Devoir de conseil, intermédiation et documentation contractuelle
La transparence des rémunérations et la prévention des conflits
La mise en œuvre d'un processus de gouvernance et de surveillance des produits

Module 3 : La DDA, une mise en œuvre sous contrôle

Le rôle de l'ACPR

Public concerné

Courtiers, agents généraux, mandataires, responsables et chargé(e)s de clientèle au sein des organismes d'assurance, souscripteurs et rédacteurs, gestionnaires de contrats d'assurance, conseillers commerciaux en gestion de patrimoine

Critères d'admission

Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Modalités pédagogiques et techniques

Accès au module de E-learning via la plateforme 360Learning.

Module accessible pendant 1 mois à partir de la date de mise à disposition. Durant la mise à disposition vous pouvez rejouer les modules autant de fois que nécessaire.

Des fiches mémo reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables tout au long du parcours.

N'hésitez pas à nous contacter pour une démonstration de la plateforme.

Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer :

- D'un poste informatique équipé d'une carte son
- D'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque)